



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« *Projet de prévention des risques auditifs  
sur l'ensemble d'une classe d'âge, à l'échelle  
d'un territoire régional, la Bourgogne* »**  
**ASSOCIATION LUCIOL – CAVE A MUSIQUE**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°2 lancé en **octobre 2009** par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE Santé</b> <b>Numéro du projet AP2_005</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : Projet de prévention des risques auditifs sur l'ensemble d'une classe d'âge, à l'échelle d'un territoire, la Bourgogne.</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Sensibiliser un public adolescent aux risques auditifs avec un spectacle pédagogique « Peace and Lobe ».</li> <li>✚ Développer les actions de prévention pour intensifier les changements de comportement et d'attitude des adolescents/jeunes face aux risques auditifs et en mesurer l'impact à l'échelle d'une classe d'âge, en tenant compte des spécificités de celle-ci.</li> <li>✚ Réduire les inégalités territoriales en matière de prévention liées à la particularité rurale de la région Bourgogne.</li> </ul>
<b>Public(s) cible(s) :</b> Public scolaire de classe de 3 <sup>ème</sup> et de seconde des collèges et lycées bourguignons. Soit des jeunes entre 14 et 16 ans. <b>30922 élèves atteints</b> sur la durée de l'expérimentation.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Spectacle pédagogique Peace and Lobe, a pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ inviter à une nouvelle approche des relations entre santé publique, culture et populations jeunes</li> <li>✚ sensibiliser de plus en plus de jeunes (et de moins jeunes) aux risques auditifs liés à la pratique musicale et l'écoute des musiques à haut niveau sonore.</li> <li>✚ favoriser une modification des comportements de ces publics</li> <li>✚ informer ou former les différentes personnes susceptibles d'être diffuseurs ou relais d'information.</li> </ul>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Région Bourgogne, sur des territoires ne disposant pas d'équipements dédiés aux musiques actuelles/amplifiées, toutes zones confondues.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mode de communication et de transmission du message de prévention adapté aux spécificités d'un public adolescent</li> <li>- espace social adapté pour transmettre un message de prévention (salle de concert, ...)</li> <li>- mise en place d'un projet itinérant pour rencontrer le public concerné</li> <li>- partenariat éducatif complémentaire de l'éducation nationale</li> <li>- favorise la démocratie culturelle</li> </ul>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> <b>1) Partenaires initialement visés dans la convention :</b> <b>Artistes</b> « Semtazone » et « Broussai », <b>équipements culturels</b> : La Vapeur (Dijon), Lapéniche (Chalon/Saône), Le Café Charbon (Nevers), la MLAC (Clamecy), Le Réservoir (St Marcel), la MJC de Sens (Sens), les Ateliers du Jour (Montceau les Mines), l'association ADACB (Charolles), l'association Etcetera (Cosne/Loire), l'association Il Faut Que Ce La Sorte (Autun), la MJC de Montbard (Montbard), le Silex (Auxerre), la Ville de Louhans, la Ville de Nuits St Georges, <b>l'évaluateur</b> le GIP FCIP de Bourgogne, <b>coordination du dispositif</b> l'association Youz, l'association le Gag, l'association Ils Scènent. <b>2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :</b> <b>Artistes</b> « Semtazone » et « Broussai », <b>équipements culturels</b> : La Vapeur (Dijon), Lapéniche (Chalon/Saône), Le Café Charbon (Nevers), la MLAC (Clamecy), Le Réservoir (St Marcel), la MJC La Fabrique (Sens), les Ateliers du Jour (Montceau les Mines), l'association ADACB (Charolles), l'association Il Faut Que Ce La Sorte (Autun), la MJC de Montbard, la Ville de Montbard, le Collectif Pôle à Zik, l'Escale (Migennes) avec l'AMGEN, le Silex (Auxerre), la Ville de Louhans, l'Espace Culturel du Brionnais (Chauffailles), le Théâtre Municipal de Paray le Monial avec le service de la vie associative et l'école de musique, l'Athénéum (Dijon, Université de Bourgogne), la Ville de Cosne/Loire, l'association Arts Tempo avec la Ville d'Auxonne et la Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône, l'association Synesthé'Zic (Louhans), le Théâtre Gaston Bernard (Châtillon/Seine), la Péniche Cancale (Dijon) avec la SCIC L'Autre Bout du Monde, <b>l'évaluateur</b> le GIP FCIP de Bourgogne, <b>coordination du dispositif</b> l'association Youz, l'association le Gag, l'association Ils Scènent.
<b>Partenaires financiers :</b> Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 200 000 € Conseil Régional de Bourgogne : 65 400 € Conseil Général de Saône et Loire : 32 433.75 € ARS de Bourgogne : 145 000 € Ville de Mâcon : 6 000 € DREAL de Bourgogne : 52 500 €

<b>Durée de l'expérimentation :</b> Durée initiale : 36 mois Durée effective : 36 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> ASSOCIATION LUCIOL - CAVE A MUSIQUE 71000 MACON <b>Type de structure :</b> Association loi 1901
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> GIP FCIP de Bourgogne <b>Type de structure :</b> Groupement d'intérêt public



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

Introduction : page 5

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation : page 5

Objectifs de l'expérimentation :

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative) :

1) Public Visé :

2) Bénéficiaires directs :

2.1 Statistiques descriptives :

2.2 Analyse qualitative :

1. Bénéficiaires indirects :

II. Déroulement de l'expérimentation : page 8

A. Actions mises en œuvre : Spectacle « Peace and Love »

B. Partenariats :

1. Partenaires opérationnels / Coordination opérationnelle du dispositif :

2. Partenaires financiers :

C. Pilotage de l'expérimentation :

D. Difficultés rencontrées :

III. Enseignements généraux de l'expérimentation : page 14

Modélisation du dispositif expérimenté :

Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif :

Public visé :

Actions menées dans le cadre du dispositif :

Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance :

Impacts sur la structure :

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

- Tableau 2 sur les actions
- Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation
- Tableau 4 sur l'exécution financière

## Introduction :

La prise en compte des nuisances sonores dans la société est de plus en plus répandue, notamment dans le monde du travail. Dans le domaine des loisirs et plus spécifiquement dans le domaine des musiques amplifiées, tout reste à faire...

Parallèlement, quelques études épidémiologiques soulignent l'augmentation du nombre et la précocité des troubles auditifs chez les jeunes. Même si les données statistiques sont très insuffisantes, il est d'usage de dire qu'un jeune sur cinq est atteint d'une déficience auditive.

Il est donc indispensable de définir au plus tôt **une politique sanitaire de prévention** et, plus largement d'éducation à notre environnement sonore. Elle doit être adaptée aux réalités techniques et culturelles concernées (pratique instrumentale et méthodes d'écoute), ainsi qu'au public ciblé.

## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation :

### Objectifs de l'expérimentation :

#### 1) Sensibiliser un public adolescent aux risques auditifs avec un spectacle pédagogique « Peace and Love » :

Le programme de sensibilisation et d'information sur les risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées s'inscrit dans un contexte particulier :

- **d'augmentation du temps d'écoute** et de pratiques musicales, en particulier chez les jeunes,
- **d'augmentation des niveaux sonores** émis par les dispositifs d'amplifications, tant en situation de répétition musicale ou d'écoute des baladeurs que dans les concerts ou les discothèques,
- de mise en évidence de **risques auditifs** pouvant être liés à cette écoute et à cette pratique,
- de la **méconnaissance de ces risques** et des méthodes de protection chez les personnes exposées.

Le spectacle pédagogique sensibilise les populations adolescentes, en priorité des classes de seconde des lycées et troisième de collèges, aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées et les aide ainsi à gérer de manière consciente dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification (boîtes de nuit, concerts, baladeurs, pratiques musicales en répétition ou sur scène, ...).

Le spectacle pédagogique a pour objectifs :

- ✚ Inviter à une nouvelle approche des relations entre santé publique, culture et populations jeunes.
- ✚ Sensibiliser de plus en plus de jeunes (et de moins jeunes) aux risques auditifs liés à la pratique musicale et à l'écoute des musiques à haut niveau sonore.
- ✚ Favoriser une modification des comportements de ces publics.
- ✚ Informer ou former les différentes personnes susceptibles d'être diffuseurs ou relais d'information.

D'une part, la découverte du son amplifié, de ses caractéristiques et de son utilisation par de jeunes musiciens, doit donner aux élèves une appréhension plus concrète de la gestion et de la production des musiques amplifiées (Rock, rap, techno, jazz, variétés, ...).

D'autre part, la présentation des limites de l'appareil auditif et de ses différents traumatismes éventuels, doit faciliter une gestion responsable des musiques amplifiées (dépistage, protection, non-exposition, ...).

2) Développer les actions de prévention pour intensifier les changements de comportements et d'attitude des adolescents/jeunes face aux risques auditifs et en mesurer l'impact à l'échelle d'une classe d'âge, en tenant compte des spécificités de celle-ci, à savoir :

- ✚ Période de changement, se détacher de l'autorité parentale et du cocon familial
- ✚ Importance de l'appartenance à un nouveau groupe social : respect ou transgression des règles, des lois, ... Importance de l'influence du groupe : prise de risques, inconscience ...

Au regard de ces éléments, il semble indispensable que tous les jeunes de cette classe d'âge (14 – 16 ans) soient sensibilisés afin d'éviter ou de réduire les effets négatifs ou pervers qui pourraient être liés à cette période de seconde naissance.

3) Réduire les inégalités territoriales en matière de prévention liées à la particularité rurale de la Région Bourgogne :

Il s'agit ici également de tendre à réduire les inégalités territoriales en matière de prévention et d'éducation à la santé en termes de risques auditifs. L'essentiel des actions réalisées se déroulent sur des territoires urbains et périurbains qui possèdent des équipements culturels et socioculturels identifiés et adaptés à l'accueil du spectacle pédagogique. La Bourgogne est un territoire essentiellement rural et nombre d'établissements scolaires ne peuvent participer à cette démarche de sensibilisation aux risques auditifs, dans le cadre de la pratique et de l'écoute des musiques amplifiées. Pour pallier cela, il convient d'associer les collectivités territoriales qui possèdent des lieux non spécifiques et non équipés tels que salles des fêtes, salles polyvalentes, gymnases, espaces d'enseignement, foyers éducatifs et/ou socio-éducatifs, afin d'aménager techniquement ces types d'équipements. En effet, ceci implique de repérer les lieux, louer du matériel technique en son et lumière, d'embaucher du personnel qualifié pour l'installer, puis d'en assurer l'exploitation.

**B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative) :**

1) Public Visé :

Le spectacle pédagogique sensibilise les populations adolescentes, en *priorité des classes de seconde de lycées et troisième de collèges*, aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées et les aide ainsi à gérer de manière consciente dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification (boîtes de nuit, concerts, baladeurs, pratiques musicales en répétition ou sur scène, ...).

2) Bénéficiaires directs :

Idem public visé, sachant que le personnel des établissements scolaires, qui accompagne les élèves au spectacle est également directement touché : chefs d'établissements, infirmières scolaires, professeurs, CPE, assistants d'éducation. Sont touchés aussi, les professionnels des structures qui accueillent le spectacle.

### 2.1 Statistiques descriptives :



**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

<b>Numéro du projet</b>	AP2_005	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	ASSOCIATION LUCIOL		
	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	10231	9532	11159	30922	0
Adultes	548	751	935	2234	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>10779</b>	<b>10283</b>	<b>12094</b>	<b>33156</b>	

	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	30922
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	9895
Lycéens en LEGT	21027
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	
Garçons	
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : enseignants, CPE et professionnels de santé des établissements	2234
Autres : (préciser)	

	<b>Réalisation</b>
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**Remarques**

Un tableau récapitulatif complet peut être fourni, indiquant les éléments suivants :

Groupe intervenant, Ville où a lieu le spectacle pédagogique, Nom de la Salle, Nombre de séances, Département, Jauge salle assise, Date, Total participants / spectacle pédagogique, Séance matin / après midi, Taux de remplissage / séance, Nombre d'élèves, Nombre d'encadrants, Nombre de classes, Type de classes, Etablissement scolaire, Contact, Nature / fonction du contact, Ville de l'établissement

2.2 Analyse qualitative :

Sur la base des chiffres évoqués dans le tableau précédent qui présente un total de personnes touchées par le projet de 33 156, nous avons prévu initialement d'atteindre le nombre de 36 000 élèves, mais également de pouvoir sensibiliser sur la période d'une année, une classe d'âge, sachant que dans la région Bourgogne, le nombre de naissances par an est d'environ 15 000 enfants.

Nous n'avons pas atteint les objectifs fixés en raison :

- de moyens financiers variables sur toute la période du projet
- étant donné que nous étions dans le temps scolaire, cela a posé des contraintes d'amplitude horaire et de calendrier d'action, malgré la disponibilité importante des 2 groupes formés à la technique d'animation et un dispositif fonctionnant à plein régime.
- sur certains territoires notamment ruraux, il était nécessaire d'inscrire le projet dans la durée avec les partenaires engagés, de manière à ce qu'il soit conforté et porté de façon plus forte, dynamique. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne les territoires touchés sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2012 et le 1<sup>er</sup> de 2013. Il était difficile pour ces acteurs locaux de se projeter, sachant que l'expérimentation s'arrêtait en juin 2013. En termes géographiques, le pari de rompre l'inégalité territoriale est réussi grâce à un maillage important réalisé sur les 3 années. Le caractère expérimental du projet n'a pas réellement impacté le déroulement, la mise en œuvre du dispositif. Par contre, la pertinence de la démarche, du contenu, la volonté de faire vivre des territoires ruraux, a largement favorisé le développement du projet. Porteur du projet, nous n'avons pas insisté sur la dimension expérimentale du dispositif en direction des bénéficiaires. Par contre, l'ensemble du comité de pilotage était conscient et maîtrisait le fait que l'extension du dispositif s'inscrivait dans une logique d'expérimentation.

## 2. Bénéficiaires indirects :

Un travail s'est révélé en direction notamment des enseignants mais aussi des professionnels de santé de l'éducation nationale, concrètement avec la création de livrets pédagogiques pour les enseignants afin qu'ils puissent travailler avec leurs élèves avant et après le spectacle. Pour les élèves n'ayant pas participé, la mise en place d'une exposition « abécédaire » sur la question des risques auditifs, a tourné sur les établissements de la région. Le message de prévention a pu également s'inviter dans les familles suite au spectacle. Des structures associatives culturelles locales ont pu parfois au travers du dispositif mettre en place ensuite des événements de diffusion musicale/culturelle (festivals, concerts, spectacles ...) qui ont entraîné également des retombées économiques sur ces territoires (achat de spectacles, vente de boissons, restauration, hébergement, transports, location de matériel, outils de communication ...), du lien social, tout ce a trait au développement local. En matière d'évaluation, cet aspect a été pris en compte, au fil de la réflexion sur le contenu de celle-ci, venant s'ajouter au volet strictement santé public.

## II. Déroulement de l'expérimentation :

### Actions mises en œuvre : Spectacle « Peace and Love »

Le spectacle est d'une durée de 2h15 environ et s'adresse à une centaine de lycéens ou collégiens. Il se déroule dans des salles de musiques amplifiées (ou des lieux bien aménagés pour l'occasion à des fins de concert). Le groupe est sur scène en situation de concert avec l'ensemble de son "instrumentarium" face au technicien.

### SYNOPSIS DU SPECTACLE PEDAGOGIQUE :

#### I - PRESENTATION & HISTORIQUE :

**Présentation générale du spectacle pédagogique :** contenu, contexte, déroulé

**Présentation du groupe :** musiciens, instruments, historique du groupe

**Présentation historique des musiques amplifiées :** évolutions musicales (styles), sociologiques (habitudes culturelles), techniques et technologiques (matériels et supports), acteurs (musiciens & groupes), événements (festivals...)

## **II - DESCRIPTION DU SON :**

**Présentation du régisseur son :** rôle, champ d'intervention

**Présentation du son :** conditions d'existence (émission / propagation / réception), caractéristiques (hauteur, timbre, intensité)

## **III - DESCRIPTION DU SYSTEME D'AMPLIFICATION :**

**Description des trois systèmes d'amplification :** amplificateurs personnels / amplificateurs en retour / enceintes en façade (rôle & effets sur la gestion du son)

**Réalisation de « mini-balances » :** description de chaque réglage par instrument

**Illustration sur scène :** réalisation d'un morceau par le groupe

PAUSE (15 mn)

## **IV - ILLUSTRATION VIDEO :**

**Description du système auditif**

**Description des risques auditifs**

**Témoignages d'accidents auditifs**

## **V - DESCRIPTION ANATOMIQUE :**

**Description de l'appareil auditif :** l'oreille (oreille externe / oreille moyenne / oreille interne)

**Description du chemin du son**

**Description des problèmes auditifs** (pertes transitoires et définitives, phénomène d'acouphène)

## **VI - MESURES & PROTECTION :**

**Présentation de mesure des capacités auditives :** l'appareil (audioscan), analyses d'audiogrammes

**Présentation des moyens de protection :** mesures préventives (avant, pendant et après exposition), appareils (bouchons, noise-breakers, prothèses, casques)

**Présentation de lieux d'information et de prévention :** Médecins, hôpitaux, DDASS, pharmacies & magasins de sports, médecines du Travail, salles de musiques amplifiées type Fédurok

## **VII - MESURES JURIDIQUES :**

**Présentation des décrets et textes de lois existants :** Loi de 1992 (législation autour des activités & objets bruyants, des transports et des constructions, des avions et des bâtiments dits « sensibles »), Décret de 1998 (limitation des niveaux sonores), notion de tapage nocturne, législation des baladeurs

**Analyse de l'application de ces mesures juridiques**

## **VIII - CONCLUSION GENERALE :**

**Affirmation du caractère essentiel du capital auditif de chacun**

**Informations générales** (ex : durée d'utilisation quotidienne tolérable du baladeur)

## Débat et/ou questions - réponses

### Passage d'audio tests (non systématique en fonction du lieu)

Le groupe est sur scène en situation. S'il s'agit bien ici d'un spectacle, les contraintes techniques et logistiques liées à cette opération l'apparentent de fait à une tournée d'un spectacle vivant. Ceci implique une gestion rigoureuse confiée à une structure compétente professionnellement dans le secteur du spectacle vivant (licence d'entrepreneur du spectacle, contrats de vente de spectacle, salaires, fiscalité spécifique, administration de la tournée, logistique et préparation technique, etc...).

La phase d'expérimentation correspondait à l'extension du dispositif sur des territoires ne disposant pas d'équipements dédiés aux musiques amplifiées/actuelles sur leurs bassins de vie permettant de réduire les inégalités territoriales : Certains établissements scolaires se trouvant sur des territoires assez éloignés de villes disposant de salles de musiques amplifiées pouvant accueillir les spectacles pédagogiques « Peace and Love », souhaitaient faire participer leurs élèves à ces actions de prévention. L'expérimentation proposée sur 3 ans concernait une dizaine de nouveaux territoires d'action qui nous paraissaient prioritaires situés essentiellement en milieu rural.

## **B. Partenariats :**

### 3. Partenaires opérationnels / Coordination opérationnelle du dispositif :

✚ L'association **YOUZ** assure les tâches suivantes :

La réception des fiches de pré inscription des établissements scolaires (collèges et lycées) ; La relance téléphonique auprès des établissements scolaires pré inscrits ; Le démarchage direct auprès des établissements scolaires au cas où le nombre d'élèves serait insuffisant (un spectacle pédagogique doit accueillir en moyenne 90 élèves) ; Le calage définitif des horaires d'arrivée et de départ des élèves lors des spectacles pédagogiques ; La coordination de la tournée vis-à-vis des salles accueillant les spectacles pédagogiques (feuille de route, fiche technique, lieu en ordre de marche) ; la fourniture d'un planning régulier des spectacles pédagogiques aux membres de BROUSSAI, GRAN KINO, à l'association Ils Scènent et à l'association Luciol ; De faire en sorte que, sur le nombre de journées estimées annuellement, la moitié au moins de ces journées comporte deux spectacles pédagogiques et le suivi de l'évaluation d'impact avec le GIP-FCIP de Bourgogne en lien avec les partenaires du dispositif.

✚ Association **Ils Scènent** assure les tâches suivantes :

L'association Ils Scènent s'engage à rémunérer les membres des groupes (BROUSSAI et GRAN KINO), à établir les fiches de paie et à payer toutes charges sociales et fiscales liées à ces contrats de travail. L'association Ils Scènent s'engage à préparer les feuilles de paie, chèques de salaires et tous documents afférents et à les tenir à la disposition des membres de BROUSSAI et GRAN KINO à compter du 1<sup>er</sup> de chaque mois, jusqu'au 5 de chaque mois, au bureau de l'association.

✚ Association **Le Gag** assure les tâches suivantes :

Repérer les lieux et les sites retenus non spécifiques et non équipés. Prévoir la location du matériel technique (son, lumière,.....). Assurer les relations avec le prestataire technique fidélisé pour l'opération (AdéquaSon). Aménager techniquement ces lieux et garantir l'ordre de marche afin d'accueillir le spectacle « Peace and Love ». Trouver et gérer les ressources humaines qualifiées pour l'installer puis en assurer l'exploitation. Assurer les relations avec les collectivités ou les partenaires propriétaires des lieux en matière de sécurité du public, d'assurances, de nettoyage. Assurer les relations techniques avec les organisateurs locaux notamment dans le cas où le matériel sera également utilisé pour de la diffusion artistique suite aux spectacles « Peace and Love ».

✚ Groupe musical **BROUSSAÏ** et **GRAN KINO** :

Chaque personne s'engage également à être en conformité avec la législation du travail afin de pouvoir bénéficier de la rémunération en cachet d'intermittent, selon les modalités et tarifs définis. En cas de non respect de cette clause, la responsabilité de l'employeur ne saurait être engagée. En cas de séparation du groupe, les membres de BROUSSAÏ et GRAN KINO s'engagent personnellement à continuer les spectacles pédagogiques jusqu'au terme prévu à la présente convention. Les membres de BROUSSAÏ et GRAN KINO sont responsables de la coordination et de la distribution des outils de communication de l'opération auprès du public des spectacles pédagogiques (nombre adéquat de plaquettes et de bouchons d'oreille). En cas de départ d'un des membres de BROUSSAÏ et GRAN KINO, son remplacement est possible et doit être validé par l'ensemble des parties à la présente convention.

Les membres de BROUSSAÏ et GRAN KINO s'engagent à faire un rapport oral auprès de l'association YOUZ, du déroulement, des points positifs ou des éventuels problèmes rencontrés lors des spectacles pédagogiques. Les membres de BROUSSAÏ et GRAN KINO s'engagent à fournir leur matériel (backline instrument) afin d'assurer les spectacles pédagogiques et à prendre soin du matériel mis à disposition (PC portable, dB mètre, vidéo projecteur, écran...).

Une convention relative au projet de sensibilisation aux risques auditifs et à la diffusion du spectacle pédagogique a été rédigée et formalisée entre Luciol, Youz, Ils Scènent, Le Gag et chaque membre des groupes cités, soit 15 signataires. Cette convention a été finalisée en septembre 2010, aucun changement n'est intervenu depuis hormis des revalorisations en matière salariale (évolution du SMIC) et une annexe sur les modalités de transport.

✚ Partenaires opérationnels accueillant le dispositif :

Il est établi, avec chaque partenaire accueillant, des modalités d'intervention définies au cas par cas, en fonction des capacités d'accueil, financières, techniques, humaines.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Association YOUZ	Association loi 1901	Détaillé ci-dessus
Association ILS SCENENT	Association loi 1901	Détaillé ci-dessus
Association LE GAG	Association loi 1901	Détaillé ci-dessus
Groupe musical GRAN KINO	Intervenant	Détaillé ci-dessus
Groupe musical BROUSSAÏ	Intervenant	Détaillé ci-dessus
La Vapeur (Dijon)	Etablissement Public à Intérêt Commercial (EPIC)	Structure accueillant le spectacle pédagogique
Lapéniche (Chalon/Saône)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
Le Café Charbon (Nevers)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
La MLAC (Clamecy)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique

Le Réservoir (St Marcel)	Collectivité Régie directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
MJC La Fabrique (Sens)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
Les Ateliers du Jour (Montceau les Mines)	Collectivité Régie directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
L'association ADACB (Charolles)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
l'association Il Faut Que Ce La Sorte (Autun)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
la MJC de Montbard	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
la Ville de Montbard	Collectivité	Municipalité accueillant spectacle pédagogique
le Collectif Pôle à Zik	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
l'Escale (Migennes) avec l'AMGEN	Collectivité Régie Directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
le Silex (Auxerre)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
l'Espace Culturel du Brionnais (Chauffailles)	Collectivité Régie Directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
la Ville de Louhans	Collectivité	Municipalité accueillant spectacle pédagogique
le Théâtre Municipal de Paray le Monial avec le service de la vie associative et l'école de musique	Collectivité Régie Directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
l'Athénéum (Dijon, Université de Bourgogne)	Etablissement Public	Structure accueillant le spectacle pédagogique
la Ville de Cosne/Loire	Collectivité	Municipalité accueillant spectacle pédagogique
l'association Arts Tempo avec la Ville d'Auxonne et la Communauté de Communes Auxonne Val de	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
l'association Synesthézie (Louhans)	Association loi 1901	Structure accueillant le spectacle pédagogique
le Théâtre Gaston Bernard (Châtillon/Seine)	Collectivité Régie Directe	Structure accueillant le spectacle pédagogique
la Péniche Cancale (Dijon) avec la SCIC L'Autre Bout du Monde	SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)	Structure accueillant le spectacle pédagogique
le GIP FCIP de Bourgogne	Groupement d'intérêt Public	Evaluateur du projet

4.

## 5. Partenaires financiers :

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	200 000 € soit 27%
Cofinancements extérieurs à la structure	<b>ARS de Bourgogne</b> : 145 000 € soit 19% <b>CR de Bourgogne</b> 65 400 € soit 9% <b>CG</b> 71 32 433.75 € soit 4% <b>RECTORAT Dijon</b> 2 000 € soit 0.1% <b>DREAL Bourgogne</b> 52 500 € soit 7% <b>Ville de Mâcon</b> 6 000 € soit 1% <b>Etablissements scolaires</b> 163 907 € soit 22.9% <b>Collectivités locales</b> (mise à disposition de biens et services) 50 900 € soit 7%
Autofinancement	<b>Association Luciol</b> 31 646.87€ soit 4%

## C. Pilotage de l'expérimentation :

Composition du comité de pilotage :

**ARS de Bourgogne** : Guy MAITRIAS – Ingénieur en génie sanitaire au service santé environnement

**Délégation territoriale de Saône et Loire** :

Diane MOLINARI

Valérie VERNATON-PERRIN

Philippe BIEVRE – Technicien sanitaire en chef du pôle prévention et gestion des risques

**DREAL Bourgogne** : Fabienne HEBRARD – service du développement durable – éducation à l'environnement et au développement durable

**DRJSCS de Bourgogne** : Bernard TROUILLET - Coordinateur régional du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse pour la Bourgogne

**Conseil Régional de Bourgogne** : Nicole ESCHMANN – Vice présidente en charge des lycées

Aurélie MALLET – Chef de service vie scolaire et lycéenne à la DLF

**Conseil Général de Saône et Loire** : Rémy REBEYROTTE – Vice président à la culture

Claire LAPALUS – Chargée de mission à l'action culturelle des territoires

**Ville de Mâcon** : Hervé REYNAUD – Adjoint à la culture

Olivier LORNE – DGA



**GIP FCIP de Bourgogne** : Rectorat académie de Dijon – Pierre BILLET – Responsable du service ressources et communication et Mehdi BEAUXIS-AUSSALET – Psychologue ingénieur pédagogique

**Association YOUZ** – David KEMPTON – Directeur

**Association ILS SCENENT** – Laurent FOREST – Directeur / Nicolas CHESSERON – comptable

**Association LE GAG** – Hugo GENETIER – Régisseur technique

**Association LUCIOL** – Didier GOIFFON – Directeur et Franck BOYAT – directeur adjoint

Le comité de pilotage s'est réuni une fois par an avec une première rencontre le 18 octobre 2010.

En matière de composition, le choix a été de réunir l'ensemble des parties prenantes du projet à savoir les partenaires financiers, le porteur du projet, la coordination opérationnelle ainsi que l'évaluateur. La fréquence était d'une réunion par an. La présence des partenaires financiers permettait d'ajuster d'année en année la dimension du projet, sachant que sur la base des engagements du FEJ, la mise en œuvre du projet s'adaptait à ces éléments. On peut dire qu'effectivement les partenaires publics avaient donc un rôle prépondérant sur les orientations d'une année sur l'autre.

Pour le pilotage au niveau des différents territoires concernés par l'expérimentation, une logique de concertation lors de ces comités de pilotage a été mise en place au regard des différentes stratégies des uns et des autres. Nous avons néanmoins toujours conservé cette idée de mailler au maximum le territoire bourguignon et d'amener le dispositif au plus près des établissements scolaires.

Sur la question d'échanges avec d'autres expérimentateurs, nous n'avons pas eu l'occasion d'en avoir, hormis lors de la rencontre organisée par la mission d'animation du FEJ à Paris, en 2011.

#### **D. Difficultés rencontrées :**

Sur la fin de la période d'expérimentation, nous avons rencontré des difficultés pour caler le calendrier des spectacles pédagogiques avec seulement 2 groupes formés à l'animation de ce spectacle. Des difficultés également pour répondre aux sollicitations des établissements scolaires notamment sur les territoires urbains. Par exemple, sur la ville de Dijon, il y avait une liste d'attente d'environ 1000 élèves. Difficulté à se projeter vers l'avenir à la fin de la période d'expérimentation. Dans les difficultés rencontrées, il y a eu également les problèmes de trésorerie engendrés par les délais de réception des subventions allouées par les différents partenaires publics.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation :**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté :**

Sur la possibilité de répliquer ou généraliser ce projet, il faut savoir qu'un certain nombre de régions développent le projet de sensibilisation aux risques auditifs. Nous participons activement à la mise en réseau de ces différents acteurs au niveau national au travers d'une structure dénommée "AGI SON". Celle ci représente des fédérations d'acteurs musiques actuelles amplifiées, de syndicats d'employeurs et d'employés du champ du spectacle vivant, d'institutions publiques en lien avec le secteur musical et de personnes qualifiées en matière de santé mais également en matière de prévention. Elle est soutenue par le Ministère de l'Ecologie et le Ministère de la Santé. Il existe au sein d'AGI SON une commission qui a travaillé ces dernières années sur une formalisation des projets dans chaque région (environ 10 régions) en vue d'une "labellisation" du contenu de Peace and Love. Il nous semblerait pertinent de mettre en relation une structure comme AGI SON



avec les différentes instances qui gèrent le fonds d'expérimentation sociale au regard des travaux d'évaluation du GIP-FCIP de Bourgogne.

En matière de description du dispositif, on peut le décrire de manière schématique le parcours du jeune pour le Peace and Lobe « sensibilisation aux risques auditifs » de manière ci-dessous. Par rapport à cette description, nous pensons que le dispositif est tout à fait transposable à d'autres régions ou d'autres espaces territoriaux.

Phase 1 : Travail des jeunes avec les professeurs en classe en amont du spectacle. Le travail se fait suite à la réception du dossier de présentation du spectacle et de la plaquette pédagogique. Suivant la matière enseignée par le professeur référant, le travail sera tourné autour de l'histoire de la musique, de la physique du son ou bien encore l'anatomie de l'oreille. Bien évidemment, l'élève pourra avoir accès aux premiers graphiques et exemples cités dans le spectacle.

Phase 2 : Le jeune arrive à l'école.

Accompagné comme la plupart des jeunes de son baladeur Mp3, sûrement à un volume conséquent.

Phase 3 : Il rejoint sa classe et prend le bus qui l'emmène jusqu'au lieu de la représentation.

Précédemment, le professeur accompagnant a présenté le spectacle Peace & Lobe grâce au dossier envoyé par la structure organisatrice. L'élève sait donc la teneur de cette sortie scolaire.

Phase 4 : Il rentre dans la salle de spectacle. Pour environ 80% des élèves rencontrés, c'est leur première fois dans une salle dédiée au spectacle vivant, une véritable découverte de musique live avec du son et de la lumière. Présenter ce spectacle de prévention dans de telles conditions offre aux élèves une véritable sensation physique du volume sonore aidant une meilleure compréhension de ce qui sera démontré pendant les deux heures de spectacle.

Phase 5 : Première prise de contact avec l'un des artistes qui les accueille et échange avec eux.

Un des artistes accueille chaque classe participant à ce spectacle. C'est le moment de leur présenter le lieu où il se trouve, présenter à nouveau le projet, détailler le déroulé de spectacle mais aussi rappeler les règles à respecter durant le spectacle.

Phase 6 : Première partie du spectacle.

Durant la première heure, les élèves peuvent à l'aide d'extraits vidéo, mais aussi de son et bien évidemment d'exposés, comprendre alors comment fonctionne le son, et surtout pourquoi nous en sommes à ce niveau de technologie. L'élève profite aussi d'une présentation des courants artistiques majeurs des 100 dernières années, présentation associée au développement technologique. C'est là le moyen d'offrir aussi une autre approche de la culture, et de s'approcher de celle des étudiants présents. A la fin de cette partie, le groupe joue un titre en live. A cet instant l'élève se rend compte du volume sonore qui peut être joué.

Phase 7 : Entracte ; Les artistes vont en salle, répondent aux questions.

Généralement, les élèves n'osent pas poser des questions devant leurs camarades; A l'inverse, la relation entre les artistes et les jeunes présents se révèle très intéressante au moment où les questions sont dans un cadre plus restreint. Il est évoqué la technologie, mais aussi les styles musicaux, les échanges portent aussi sur les derniers groupes écoutés par les élèves, leurs goûts musicaux mais aussi pas mal de questions autour de la vie du groupe ou de musicien.

Phase 8 : Seconde partie du spectacle.

Une seconde partie de spectacle où l'accent est mis sur le fonctionnement de l'oreille mais surtout sur les risques et les moyens de prévention proposés pour éviter des dommages auditifs souvent irréversibles. Sans dramatiser, l'élève est face à divers témoignages de personnes traumatisées mais

aussi mis à contribution à travers certaines questions (comme la distance nécessaire pour réduire le volume sonore en plein air etc...). Le jeune peut alors prendre conscience des risques présents au quotidien, et aussi à cause de son baladeur. Ce dernier, accompagnateur préféré des jeunes, a d'ailleurs sa propre partie pour montrer les méfaits d'une utilisation à long terme et à fort volume.

Phase 9 : Rencontre avec les artistes.

Après un dernier morceau joué, les élèves peuvent là encore discuter avec les artistes, certaines fois même, monter sur scène. Les échanges continuent en petit comité. Ils repartent toujours avec un livret leur rappelant les points essentiels, mais aussi la majeure partie du spectacle, ainsi qu'une paire de bouchon d'oreille.

Phase 10 : Retour dans l'établissement scolaire.

Bien que les élèves montrent un vrai intérêt au spectacle et à la sensibilisation proposée, il est fort à parier que l'élève remonte dans son bus en reprenant son baladeur. Toutefois, nous sommes persuadés que lorsque l'élève sera confronté à un trop fort volume ou sentira une gêne, il saura ce qu'il en retourne et prendra alors la décision qui s'impose dans l'instant.

Phase 11 : Remplissage du questionnaire.

Après chaque spectacle, le professeur référent reprend avec les élèves, certains à l'aide de cours liés aux parties présentées, les informations essentielles. Durant ce cours, les élèves doivent aussi remplir un questionnaire, grâce auquel nous pourrons par la suite mieux apprécier ce qui est retenu, si cela est pertinent et les évolutions à apporter au spectacle.

Phase 12 : Echange dans la cour entre des élèves ayant assistés au spectacle et d'autres n'ayant pas participé.

Au retour du spectacle, les échanges fusent entre les élèves, qu'ils aient ou non participé au spectacle. Bien évidemment, les anecdotes et histoires drôles sont certainement les retours les plus facile à se remémorer, toutefois il est clair que les premières remarques liées à l'utilisation du baladeur sont aussi à l'ordre du jour. Il n'est pas rare qu'entre le matin et l'après-midi, les élèves se soient passé le mot et l'échange avec les artistes sera d'autant plus simplifié.

Phase 13 : Echange avec les parents à table le soir.

Comme tous les élèves, le retour du spectacle se fera aussi avec les parents en fin de journée. Un nouveau moment d'échange et de retranscription des informations dévoilées durant le spectacle. Certainement que cela démarrera avec les goûts musicaux des parents vu qu'une partie du spectacle est dédiée à l'histoire de la musique et donc à certains styles aimés par les générations antérieures. Nul doute que les enfants seront aussi transmettre les conseils à leurs parents.

Phase 14 : Un élève qui regarde l'expo Abécédaire dans le lycée ou collège.

Une exposition est mise à disposition pour les élèves dans l'établissement. 8 panneaux donnant les clefs de la prévention mais aussi présentant les possibles risques rencontrés au quotidien.

Phase 15 : Echange de l'élève avec un personnel de santé de l'établissement scolaire suite au spectacle.

Le spectacle est aussi présenté à l'ensemble des infirmières et personnels de santé, ce qui leur offrira la possibilité lors des visites médicales ou de rencontres avec les éléments de pouvoir échanger avec l'élève et aussi apporter à nouveau des conseils de prévention. Un deuxième cercle pour la prévention, deuxième cercle plus médicale mais aussi plus proche de l'élève.

## **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif :**

### **1. Public visé :**

Nous n'avons eu aucune difficulté à atteindre et mobiliser le public visé lors de l'expérimentation, bien au contraire, nous nous posons la question pour la suite de manière à sensibiliser un nombre d'élèves conséquent afin de toucher une classe d'âge en Bourgogne. Nous nous questionnons également, si le dispositif doit diminuer en effectif, il faudra faire des choix et des priorités sur les établissements. L'expérimentation s'adressait aux territoires ruraux qui seront normalement les premiers à pâtir de cela, sauf si les partenaires publics décident de donner une priorité à ceux-ci, au détriment cette fois des espaces urbains.

## **2. Actions menées dans le cadre du dispositif :**

L'expérimentation a permis sur 3 ans de rôder une organisation et une coordination du dispositif, tout en le développant. On peut toujours chercher des améliorations, mais le dispositif aujourd'hui a prouvé son bon fonctionnement.

## **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance :**

La mise en œuvre du projet s'est effectuée dans une logique de coopération associative, liée à l'histoire l'association LUCIOL et au contexte local, mais d'autres modes de mise en œuvre ou de gouvernance peuvent être imaginés. Même si les compétences sont essentielles, il est aussi indispensable que les partenaires puissent travailler dans le même sens et dans le même esprit d'intérêt général et collectif. Le résultat étant lié à l'addition de volontés individuelles et à la possibilité de sortir de cadres trop formatés ou institutionnels.

## **4. Impacts sur la structure :**

- ✚ consolidation financière du projet global de l'association Luciol.
- ✚ identification claire et ancrage territorial fort du projet « Peace and Love » à l'échelle régionale et par conséquent impact sur la structure en charge du portage du projet.
- ✚ consolidation d'une solidarité entre les associations partenaires mais également la possibilité de développer
- ✚ reconnaissance du professionnalisme de la structure en matière de bonne gestion sonore et en termes de prévention des risques auditifs auprès des professionnels de santé et d'éducation.

Le dispositif a favorisé une mise en réseau d'acteurs sur le champ des musiques actuelles induisant une possibilité de structuration de ces musiques à l'échelle régionale.

## **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Numéro du projet</b>	AP2_005	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	ASSOCIATION LUCIOL		
	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	10231	9532	11159	30922	0
Adultes	548	751	935	2234	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	10779	10283	12094	33156	

	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	30922
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Élèves en pré-élémentaire	
Élèves en élémentaire	
Collégiens	9895
Lycéens en LEGT	21027
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	
Garçons	
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : enseignants, CPE et professionnels de santé des établissements	2234
Autres : (préciser)	

	<b>Réalisation</b>
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**Remarques**

Un tableau récapitulatif complet peut être fourni, indiquant les éléments suivants :

Groupe intervenant, Ville où a lieu le spectacle pédagogique, Nom de la Salle, Nombre de séances, Département, Jauge salle assise, Date, Total participants / spectacle pédagogique, Séance matin / après midi, Taux de remplissage / séance, Nombre d'élèves, Nombre d'encadrants, Nombre de classes, Type de classes, Etablissement scolaire, Contact, Nature / fonction du contact, Ville de l'établissement

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	E TP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
	<i>AP2_005</i>							
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>novembre 2009 à juin 2010</i>							
Action n°1	Constitution de la coopération associative pour la mise en œuvre du projet	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°2	Constitution du comité de pilotage avec les partenaires financiers du projet	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°3	Mobilisation des partenaires financiers sur l'extension du dispositif et sur l'expérimentation	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°4	Trouver un évaluateur ou structure d'évaluation	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°5	Constituer le comité d'évaluation				GIP-FCIP	RAS	RAS	
Action n°6	Trouver des chercheurs en matière d'évaluation		*		GIP-FCIP	RAS	RAS	
Action n°7	Trouver des acteurs locaux susceptibles de porter le dispositif en milieu rural en bourgogne	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°8	Trouver une autre formation musicale( groupe) pour le spectacle pédagogique pour l'extension	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	RAS
Action n°9	Trouver un prestataire technique ayant le matériel nécessaire pour le spectacle pédagogique et disponible sur toute la période	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	RAS
Action n°10	Trouver une articulation différente au niveau des RH au sein de Luciol ( Cave à Musique)	6 mois	*	0,0625	Directeur de l'association	RAS	RAS	RAS
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>juin 2010 à juin 2013</i>							
Action n°1	Repérage des nouveaux lieux et travail avec les acteurs locaux ( Régie technique et régie générale) et calendrier	36 mois	*	*	Association Le Gag et Youz	Forfait de par nombre de 150 € spectacle	oui	Déplacement
Action n°2	Mobilisation des établissements scolaires sur l'extension du dispositif et sur l'expérimentation	36 mois	*	*	Association Youz	Forfait par nombre de spectacle	oui	Déplacement
Action n°3	Coordination des inscriptions des élèves	36 mois	*	*	Association Youz	Forfait par nombre de spectacle	oui	RAS
Action n°4	Coordination des planning des groupes	36 mois	*	*	Association Youz	Forfait par nombre de spectacle	oui	RAS
Action n°5	Envoi de la plaquette pédagogique aux professeurs	36 mois	*	*	Association Youz	Outils de communication	RAS	RAS
Action n°6	Gestion du transport des élèves de l'établissement scolaire jusqu'au lieu du spectacle ( Aller et retour)	36 mois	*	*	Lycées et collèges	Réservation et location de moyens de transports	Transport Car Bus...	Déplacement
Action n°7	Mise en place technique pour recevoir le spectacle	36 mois	*	*	Association Le Gag	Forfait par nombre de spectacle	oui	RAS
Action n°8	Spectacle Peace and Love	36 mois	*	*	Groupes	Contrat de vente par spectacle	Contrat d'engagement avec les artistes	RAS
Action n°9	Gestion de la distribution des questionnaires	36 mois	*	*	Association Youz	Forfait par nombre de spectacle	Oui	RAS
Action n°10	Comité de pilotage annuel	36 mois	*	*	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>Depuis juin 2013</i>		*					
Action n°1	Bilan Action annuel		*	0,06	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°2	Réunion débriefing avec la coordination opérationnelle		*	0,06	Directeur de l'association	RAS	RAS	Déplacement
Action n°3	Trouver des nouveaux partenaires et mécènes pour continuer		*	0,06	Directeur de l'association et les membres du comité de pilotage	RAS	RAS	Déplacement
Action n°4	Bilan action sur la période d'expérimentation		*	0,06	Directeur de l'association	RAS	RAS	RAS
Action n°5	Comité de pilotage final		*	306	Directeur de l'association et les membres du comité de pilotage	RAS	RAS	Déplacement

Restitution finale du porteur de projet  
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	<i>AP2_005</i>	
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	
1	Plaquette Pédagogique du spectacle	Outil de Prévention/ communication/ pédagogique
2	Exposition sous forme d'Abécédaire	Outil de Prévention/ communication/ pédagogique
3	Feuille de Route	Outil de coordination et de suivi
4	Tableur de suivi de réservation	Outil de coordination et de suivi
5	Document de présentation du projet	Outil de communication
6	Document de confirmation pour les établissements scolaires	Outil de coordination et de suivi
7	Convention entre les acteurs de la coordination et les groupes	Outil de coordination et de mise en œuvre
8	Bouchons d'oreilles	Outil de prévention
9	Plaquette Pédagogique en amont du spectacle	Outil de Prévention/ communication/ pédagogique
10	Courrier annuel ARS et Vice présidente de la Région	Outil de communication
11	Rapport d'action annuel	Outil de suivi
12	Compte rendu du comité de pilotage du projet	Outil de pilotage du projet
13	Compte rendu de comité d'évaluation Outil d'évaluation	Outil pour évaluation
14	Fiche technique des groupes pour le spectacles	Outil pour mise en œuvre et coordination
15	Montage Vidéo pour le spectacle PL	Outil de Prévention/ communication/ pédagogique
16	Charte du contenu pédagogique Formation du groupe Outil pédagogique	Outil pédagogique
17	Synopsis du spectacle pour la formation du Groupe Outil pédagogique	Outil pédagogique
18	Questionnaire pour évaluation du dispositif	Outil pour évaluation

	Nom de l'outil	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Plaquette Pédagogique du spectacle	Elèves	Papier et électronique	oui
2	Exposition sous forme d'Abécédaire	Etablissements Scolaires	Roll up 8	oui
3	Feuille de Route	Groupes/ Lieux et Structures accueillant le spectacle	Papier et mail	oui
4	Tableur de suivi de réservation	Coordination opérationnelle	Papier et mail	oui
5	Document de présentation du projet	Coordination opérationnelle en direction acteurs locaux	Papier et mail	oui
6	Document de confirmation pour les établissements scolaires	Coordination opérationnelle	Papier et mail	oui
7	Convention entre les acteurs de la coordination et les groupes	Coordination opérationnelle	Papier	oui
8	Bouchons d'oreilles	Elèves	Bouchon	oui
9	Plaquette Pédagogique en amont du spectacle	Professeur	Papier et mail	oui
10	Courrier annuel ARS et Vice présidente de la Région	Chef d'établissement scolaire	Papier	oui
11	Rapport d'action annuel	Partenaires du projet	Papier et mail	oui
12	Compte rendu du comité de pilotage du projet	Membres du comité de pilotage	Papier et mail	oui
13	Compte rendu de comité d'évaluation Outil d'évaluation	Membres du comité d'évaluation	Papier et mail	oui
14	Fiche technique des groupes pour le spectacles	Groupes/ Lieux et Structures accueillant le spectacle	Papier et mail	oui
15	Montage Vidéo pour le spectacle PL	Groupes en utilisateur et Elèves en destinataires	Vidéo	oui
16	Charte du contenu pédagogique Formation du groupe Outil pédagogique	Groupe et formateur	Papier	oui
17	Synopsis du spectacle pour la formation du Groupe Outil pédagogique	Groupe et formateur	Papier	oui
18	Questionnaire pour évaluation du dispositif	Elèves	Papier	oui

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

